



département
formation continue

Edition 2026

*Donner du sens et de la cohérence
à votre parcours de formation*

CHARTRE D'ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT FORMATION CONTINUE DE L'I.F.S.I-CCM

Les clients et bénéficiaires de nos prestations ont la garantie de disposer des services suivants :

1. Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service

Nous vous apportons informations et conseils personnalisés.

Nous facilitons votre accès à l'information.

2. Conseils personnalisés sur les prestations et leurs possibilités de financement

Nous vous proposons une réponse sur mesure.

Un référent pédagogique et une secrétaire suivent et accompagnent vos projets.

3. Gamme complète de prestations

Nous vous proposons des formations allant de l'accompagnement en passant par l'initiation, la validation, voire la certification.

4. Co-construction d'une réponse sur mesure optimale pour le client et le bénéficiaire

5. Contractualisation avec le client sur les objectifs, les contenus et les modalités de la prestation

6. Accompagnement, adaptation et réajustement du parcours du bénéficiaire tout au long de la prestation par le référent dédié

Nous assurons un accueil personnalisé pour chaque bénéficiaire.

Nous sommes à la disposition de chaque bénéficiaire durant le temps de formation afin de recueillir ses éventuels besoins, critiques ou souhaits.

Le référent pédagogique est en interaction quotidienne avec les intervenants.

7. Qualification et compétence des intervenants

8. Matériel, locaux et équipements adaptés et performants

9. Accessibilité à la formation et accompagnement pédagogique personnalisé pour les personnes en situation de handicap ou malades chroniques

10. Respect des exigences sanitaires en fonction de l'évolution du contexte

11. Suivi effectif des volets administratifs et financiers de la prestation

Nous traitons les éléments administratifs et financiers dans les délais prévus et en assurons la traçabilité.

12. Souci d'amélioration continue des prestations

Nous évaluons la satisfaction des bénéficiaires et des intervenants pour chaque action de formation dans un objectif d'amélioration des prestations fournies.

La Direction définit et impulse la politique de l'organisme en fonction du contexte, des orientations nationales, régionales et locales, et des besoins exprimés par les clients.

L'organisme assure une veille socio-économique et tend vers une recherche d'innovation afin de faire évoluer son offre de formation de manière pertinente.

Donner du sens et de la cohérence à votre parcours de formation.

Comme chaque année, le Département Formation Continue de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de la Communauté Le Creusot/Montceau-les-Mines vous présente son programme de formations.

La profession infirmière se trouve en 2026 dans une nouvelle ère, où les challenges se font de plus en plus divers et complexes pour prendre en charge nos citoyens. Afin de réussir, le questionnement sur nos pratiques et le développement de nos compétences avec l'intégration du numérique et de l'intelligence artificielle deviennent une obligation. Et pourtant, nous ne pouvons pas oublier ni notre bien intrinsèque ni les techniques, procédures ou protocoles pour faire face à des situations de notre quotidien. La coordination de parcours de soins et de santé individualisés, la prévention, la promotion et l'éducation à la santé, et les soins de proximité sont également une priorité.

Ainsi, nous adaptons nos formations au regard de ces évolutions professionnelles et des réglementations en vigueur.

Certifié Qualiopi® et OGDPC, l'institut est engagé afin d'offrir tant sur le plan individuel que sur des actions collectives, des formations de qualité s'appuyant sur un réseau d'experts pouvant intervenir en fonction des thématiques proposées ou souhaitées. Riches de notre expérience, nous restons convaincus que la formation doit s'adapter aux apprenants et non l'inverse. Ainsi, qu'il s'agisse d'un projet personnel ou collectif, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé, que

vous soyez professionnel ou responsable d'établissement.

Choisir notre département de formation c'est :

- Co-construire des projets de formation « sur mesure », adaptés aux besoins spécifiques de chaque établissement.
- Assurer un suivi de chaque action de formation en liaison avec le(s) responsable(s) du projet.
- Évaluer la portée de la formation et l'adéquation avec l'attente des participants.
- Garantir le respect d'une déontologie qui valorise les ressources des personnes et des institutions, et qui préserve la confidentialité des informations reçues.

Nos sessions de formation peuvent se dérouler soit dans nos nouveaux locaux à Blanzay, soit en intra établissement, pour un groupe constitué. La mutualisation inter-établissements des formations du catalogue devient un levier pour favoriser l'accès de plusieurs membres d'une même équipe sans mettre en déséquilibre les ressources humaines. De plus, les échanges entre différentes structures enrichissent et favorisent l'analyse des pratiques.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée jusqu'alors et nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et vos projets pour 2026.

*Docteur Julian Vadell Martinez
Directeur de l'IFSI/IFAS et du Département
de Formation Continue*

Sommaire

SOINS TECHNIQUES – SOINS D'URGENCE

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Niveau 1	6
Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Niveau 2	7
Formation en Gypsothérapie	8
Plaies et cicatrisation	9
Les compétences vaccinales infirmières	10/11

MANUTENTION

Prévention des lombalgies et manutention des malades (initiation ou perfectionnement) ...	12
Manutention manuelle des charges	13

RELATION – COMMUNICATION

La prise en soin personnalisée en soins palliatifs	14
La bientraitance	15
Le toucher empathique dans la démarche soignante	16
Les attitudes et gestes soignants entourant la fin de vie et le décès d'une personne en service de soins	17
Le soignant face à l'agressivité	18
Bien-être du soignant et qualité des soins	19
Gestion du refus de soins et autres situations complexes	20
NOUVEAU Laïcité et liberté d'expression dans le milieu hospitalier public	21
Approche SNOEZELEN auprès de la personne âgée	22
Le simulateur de vieillissement	23
NOUVEAU Brisons les tabous ! Education à la sexualité et rôle soignant	24

Sommaire

Le travail de nuit	25
Initiation à l'éducation thérapeutique	26
Module 40h éducation thérapeutique	27
Prise en charge de la douleur	28
Techniques de développement personnel	29
Sensibilisation à la sophrologie	30
Sensibilisation à l'Aromathérapie	31
Prise en soins de la personne ayant des troubles addictifs en service non spécifique	32
 La communication pluridisciplinaire et la cohésion au sein de l'équipe	33

EVOLUTION PROFESSIONNELLE – PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION

Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation en soins infirmiers	34
Accompagnement de 24 heures au livret 2 –VAE-DEAS	35
Formation complémentaire aux nouveaux actes aides-soignants.....	36
Initiation à la télésanté infirmière	37
Parcours de santé	38

MANAGEMENT – QUALITE

Le circuit du médicament – Prévention de l'erreur médicamenteuse	39
Le tutorat de stage des étudiants paramédicaux	40/41
 Perfectionnement du tutorat de stage	42
Droits des usagers - la personne de confiance	43
Les transmissions ciblées	44
Travail d'analyse des pratiques professionnelles.....	45

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1

La formation est organisée conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 et à l'arrêté du 16 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Objectifs

- Identifier les textes législatifs de référence
- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

Contenu

Module 1 - URGENCES VITALES - 6 h

- Alerter, transmettre les observations et mettre en œuvre une protection adaptée
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec défibrillateur automatisé externe

Module 2 - URGENCES POTENTIELLES - 3 h

- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané (brûlures, etc...) et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats
- Participer au relevage et au brancardage

Module 3 - RISQUES COLLECTIFS - 3 h

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection
- Identifier son rôle en cas de déclenchement des plans de secours
- Être sensibilisé aux risques NRBC

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Démonstrations pratiques
- Cas concrets avec simulation de situations
- Exercices sur mannequin

Intervenants

Formateurs habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence par le CESU

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM

Public concerné

Tout personnel, non professionnel de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral. Personnel non paramédical.

Dates

Durée : 2 jours de 6 heures, soit 12 heures
Dates à déterminer

Coût

130 €/j pour 1 personne

1 300 €/j pour un groupe de 12 personnes maximum (impératif CESU)

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2

La formation est organisée conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 et à l'arrêté du 16 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Objectifs

- Identifier les textes législatifs de référence
- Se situer et agir devant toute situation d'urgence ou de crise sanitaire
- Acquérir les connaissances et développer les comportements adaptés à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
- Acquérir une culture sur les risques collectifs

Contenu

Module 1 - URGENCES VITALES - 10 h

- Alerter, transmettre les observations et mettre en œuvre une protection adaptée
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, défibrillateur, BAVU)

Module 2 - URGENCES POTENTIELLES - 7 h

- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané (brûlures, etc...) et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats
- Participer au relevage et au brancardage. Enlever un casque intégral

- Faire face à un accouchement inopiné
- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme

Module 3 - RISQUES COLLECTIFS - 4 h

- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans sanitaires et des plans de secours
- Identifier son rôle en cas de risques NRBC. Se protéger par la tenue adaptée

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Démonstrations pratiques
- Cas concrets avec simulation de situations
- Pédagogie de la découverte
- Questions sur la pratique professionnelle et échanges d'expériences
- Vérification de la bonne assimilation du programme par chacun tout au long du déroulement de la session

Intervenants

Formateurs habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence par le CESU

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM

Public concerné

Professionnels paramédicaux, professionnels de la pharmacie, professionnels médicaux. Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique. Personnes titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique

Dates

Durée : 3 jours de 7 heures, soit 21 heures
Dates à déterminer

Coût

130 €/j pour 1 personne
1 300 €/j pour un groupe de 12 personnes maximum (impératif CESU)

Objectifs

- Développer ses connaissances pour la confection et la surveillance d'immobilisations plâtrées et en résine
- Réaliser des attelles plâtrées et des circulaires en résine en toute sécurité pour le patient

Contenu

- Réalisation d'attelles plâtrées et de résines des membres supérieurs et inférieurs
- Le cadre législatif et la responsabilité de l'infirmier
- Complications, surveillance et éducation de la personne porteuse d'une immobilisation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Analyse de pratiques

Intervenant

Formateur expert en Gypsothérapie

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM ou en intra établissement

Public concerné

1 groupe de 10 à 12 personnes (I.D.E – I.B.O.D.E)

Dates

Durée : 3 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 10 à 12 personnes
+ Matériel à fournir (liste adressée au préalable) à la charge de l'établissement

Plaies et cicatrisation

La formation est organisée en respectant les recommandations de la Haute Autorité de Santé d'avril 2011 mises à jour le 11/01/2013 et les recommandations de l'HAS concernant les pansements pour plaies suturées, à la suite d'une intervention chirurgicale de décembre 2022.

Objectifs

- Apporter les bases théoriques et pratiques nécessaires pour assurer une prise en charge adaptée des plaies aiguës ou chroniques
- Identifier les produits adéquats en fonction des plaies
- Repositionner le patient dans son environnement et ses capacités
- Inscrire le soignant dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins

Contenu

- Rappel anatomique et physiologique de la peau
- Principes fondamentaux de la cicatrisation. Bactériologie de la cicatrisation
- Evaluation d'une plaie, des stades de cicatrisation, des facteurs de risque et des facteurs aggravants
- Mise en œuvre et respect d'un protocole de soin. Préparation du lit de la plaie
- Les dispositifs médicaux : Classification, indication et utilisation des classes thérapeutiques
- La prescription infirmière. Législation et réglementation
- Prise en charge des plaies chroniques spécifiques (ulcères, escarres, plaie du patient diabétique)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etude de cas concrets
- Présentation de différents produits
- Questions sur la pratique professionnelle et échanges d'expériences

Intervenant

Formateur soignant titulaire d'un Diplôme Universitaire en Plaies et Cicatrisation

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Infirmiers et cadre de santé

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1 300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Préambule

Une extension des compétences vaccinales des infirmiers et pharmaciens d'officine et création de compétences vaccinales pour certains professionnels de santé est définie par le décret no 2023-736 du 8 août 2023 relatif aux compétences vaccinales des infirmiers, des pharmaciens d'officine, des infirmiers et des pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur, des professionnels de santé exerçant au sein des laboratoires de biologie médicale et des étudiants en troisième cycle des études pharmaceutiques.

Arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique.

Objectifs

1. Module prescription de vaccins

Partie 1 :

- connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.

Partie 2 :

- connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage): population cible, contre-indications;
- connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

Partie 3 :

- connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient;

- connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc.) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

Partie 4 :

- connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective;

- savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours;

- savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin: ex: primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.

2. Module administration de vaccins

Partie 1 :

- connaître les grands principes de la vaccination;

- connaître les différents types de vaccins (inactivés, vivants atténués...);

- connaître le cadre réglementaire et les objectifs de santé publique en matière de politique vaccinale et le rôle des acteurs institutionnels;

- connaître les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective;

- connaître les grands principes de pharmacovigilance et le cadre réglementaire de signalements des effets indésirables;

- connaître les sources d'information utiles en vaccination.

Partie 2 :

- savoir vérifier les critères d'éligibilité;
- savoir recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs;
- connaître les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI;
- connaître les différentes étapes de l'administration avec mise en situation pratique des différents modes d'injection par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée (outils de simulation, pratique sous contrôle d'un professionnel de santé ayant acquis ces techniques d'injection);
- connaître les modalités de surveillance immédiate et les conseils post-injection;
- savoir traiter une réaction anaphylactique;
- connaître et savoir transmettre des informations au médecin traitant de la personne notamment via les outils dématérialisés de partage et de stockage de documents (Dossier médical partagé, Mon Espace santé, etc...).

Contenu

1. Module prescription de vaccins (10 h 30)

Partie 1 : **Les maladies à prévention vaccinale**

Partie 2 : **Le calendrier des vaccinations**

Partie 3 : **La traçabilité et la transmission de l'information**

Partie 4 : **Savoir prescrire en pratique**

Organisation et Evaluation du module

Organisation : La partie 4 est suivie après validation des parties 1 à 3.

Evaluation des connaissances : L'évaluation de la formation porte sur les parties 1 à 4.

2. Module administration de vaccins (7 heures)

Partie 1 : **La vaccination et la politique vaccinale**

Partie 2 : **Administration du vaccin**

Organisation et évaluation du module

L'évaluation se fait sur la réalisation pratique du geste de vaccination.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- E-learning
- Réponse aux questionnements et aux besoins des soignants
- Analyses de cas
- Evaluation de chaque module

Intervenant

Médecins, cadres de santé formateurs, pharmaciens

Public concerné

Infirmiers, infirmiers libéraux, infirmiers du secteur médico-social

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM

Dates

Durée : 2 jours ½ (17h30), 2 jours de 7h et 3h30 à distance de la 1ère session

Dates à déterminer

Coût

250 €/jour par personne,
soit 625 € par personne pour la session
Formation réalisée à partir de 4 personnes

Prévention des lombalgies lors de la manutention des usagers Initiation ou Perfectionnement

Préambule

La prévention des lombalgies doit s'inscrire comme priorité dans le cadre de la politique de promotion de la santé des professionnels, en préservant la sécurité et la qualité des conditions de travail des soignants et de la prise en charge des personnes soignées.

Objectifs

- Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les risques professionnels
- Connaître les différentes techniques de manutention et les principes élémentaires pour s'économiser le dos
- Connaître la législation en vigueur par rapport à la prévention du dos
- Connaître les aides techniques manuelles et mécanisées, et leur utilité
- Utiliser le matériel en fonction du potentiel du malade, du confort et de la sécurité
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail du personnel soignant
- Améliorer la prise en charge et le confort des patients et des résidents
- Possibilité de « formation action et conseil », in situ, afin de consolider, réajuster et réactualiser les pratiques professionnelles des soignants en matière de manutention

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques : anatomie - législation
- Démonstrations pratiques : apprentissage des postures et gestes sécuritaires lors des manutentions et utilisation en pratique journalière

- Notions d'ergomotricité et d'ergonomie
- Supports vidéo
- Echanges et réflexion à partir des expériences et des vécus
- Analyse des pratiques professionnelles
- Vérification de la bonne assimilation du programme tout au long de la session

Intervenants

Formateurs diplômés en formation à la manutention pour les équipes soignantes

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

- Tout public des milieux de soins susceptible de manutentionner ou manipuler des personnes

Dates

Durée : 2 jours pour l'initiation

1 jour pour le perfectionnement

Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne

1 300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Manutention manuelle des charges

Préambule

Lorsque la nécessité d'une manutention manuelle de charges ne peut être évitée, notamment en raison de la configuration des lieux où cette manutention est réalisée, l'employeur prend les mesures d'organisation appropriées ou met à la disposition des travailleurs les moyens adaptés, si nécessaire en combinant leurs effets, de façon à limiter l'effort physique et à réduire le risque encouru lors de cette opération selon les articles R4541-1 à R4541-10 du code de la santé publique.

Objectifs

- Définir les règles de protection du dos
- Être capable de les adapter dans son poste de travail et dans sa vie quotidienne
- Maîtriser les bons gestes de manipulation des charges

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques avec matériel à manipuler
- Temps de synthèse

Intervenant

Formateur qualifié à la manutention des charges

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

- Tout public des établissements sanitaires et sociaux susceptible de manutentionner ou manipuler des charges

Dates

Durée : 1 jour
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 10 personnes maximum

La prise en soin personnalisée en soins palliatifs

Préambule

Les soins palliatifs sont délivrés dans la phase critique de la maladie du patient. Il s'agit d'une prise en charge globale de celui-ci, puisqu'ils visent à la fois à soulager la douleur physique et la souffrance psychique, tout en tenant compte de l'environnement social, et de l'entourage de la personne. Dans ce sens, la formation à la démarche palliative et à l'accompagnement doit s'ouvrir à tous les professionnels de santé quel que soit leur lieu d'exercice.

Objectifs

- Mettre en œuvre des soins palliatifs personnalisés auprès du patient et de son entourage.
- Identifier les caractéristiques des soins palliatifs
- Développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel
- Développer sa réflexion autour de la prise en charge palliative
- Développer sa compétence relationnelle et humaine dans l'écoute et les soins d'accompagnement.
- Promouvoir la qualité de vie de ces personnes
- Appréhender le travail d'équipe interdisciplinaire et en réseau

Contenu

- Les soins palliatifs d'hier à aujourd'hui - Définition des soins palliatifs
- Les besoins des malades en fin de vie
- Connaissances législatives (loi du 4 mars 2002, loi du 22 avril 2005, loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie)
- Les soins infirmiers auprès des personnes en fin de vie

- Accompagnement de la personne et de sa famille
- Connaissance et apprentissage du travail interdisciplinaire

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques
- Retours d'expériences, réflexion sur des situations vécues par les participants
- Echanges

Intervenants

Une équipe mobile de soins palliatifs ou un soignant ayant un DU de soins palliatifs

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Tout professionnel de santé

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

La Bienveillance

Préambule

La démarche de bienveillance s'inscrit dans le cadre d'évaluation et d'amélioration de la qualité de vie des personnes accueillies dans les établissements et services sanitaires et médico-sociaux.

Objectifs

- Accompagner les soignants et les établissements dans le déploiement d'une culture et d'une dynamique de bienveillance (Recommandations de l'HAS sur le déploiement de la bienveillance)
- S'approprier la notion de bienveillance dans la prise en charge quotidienne des personnes

Contenu

- Les personnes dépendantes :
 - ✦ Comprendre la dépendance et ses manifestations
 - ✦ Identifier la forme et le degré du retentissement de la dépendance sur l'autonomie des personnes
- La notion de bienveillance et repères pour la mise en œuvre de cette démarche :
 - ✦ Le concept de bienveillance
 - ✦ Les repères juridiques pour la mise en œuvre de la démarche
- La pratique professionnelle quotidienne autour de ces notions :
 - ✦ Activités élémentaires et actes de la vie quotidienne
 - ✦ Vie sociale et relationnelle
 - ✦ Faire face aux troubles du comportement
 - ✦ Ressources et limites du professionnel

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques
- Retours d'expériences, réflexion sur des situations vécues par les participants
- Echanges
- Vérification de la bonne assimilation du programme par chacun tout au long du déroulement de la session

Intervenant

Formateur qualifié

Lieu

Département Formation Continue I.F.S.I - CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

L'ensemble des personnels soignants

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 15 personnes maximum

Le toucher empathique dans la démarche soignante

Objectifs

- Découvrir les différentes dimensions du toucher
- Appréhender la place du toucher dans les soins
- Comprendre son utilisation dans les différentes dimensions du soin
- Se découvrir soi dans le toucher
- Acquérir des techniques simples de toucher détente
- Etre en capacité de dispenser un toucher de détente

Contenu

- Base théorique
 - ✦ Les concepts : définition, communication, cadre législatif et éthique
 - ✦ Principes généraux
 - ✦ Principes guidant à la pratique
- Découverte de sa propre relation au toucher
- Attitudes et postures dans le toucher relationnel
- Apprentissage et/ou réactivation de techniques de toucher-détente

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Apprentissage et expérimentation de techniques
- Partage d'expériences et approfondissements
- Réponse aux questionnements et aux besoins des soignants
- Analyses de cas

Intervenant

Un cadre de santé formateur-formatrice en technique de toucher-détente

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Toute personne intéressée
Chaque participant apportera un drap de bain et une huile de massage, ainsi qu'une tenue souple et confortable

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Les attitudes et gestes soignants entourant la fin de vie et le décès d'une personne en service de soins

Objectifs

- Réfléchir et enrichir sa pratique professionnelle autour de la mort
- Développer des compétences relationnelles pour mieux agir et soutenir les familles confrontées à la perte et au deuil
- Optimiser la qualité de l'accueil et de la prise en charge des familles endeuillées
- Se mettre en scène dans ces situations de deuil et d'accompagnement
- Gagner en aisance dans ce type de situations

Contenu

- Connaissances biologiques, réglementaires, philosophiques, sociétales et psychologiques sur la mort et la phénoménologie du deuil
- La gestion des émotions en situations professionnelles
- Les grands axes de l'accompagnement
- Entraînement à l'annonce d'un décès et à l'accueil des proches par une mise en scène
- Echange d'expériences professionnelles vécues
- Repérer et connaître des personnes ressources

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Jeux de rôles
- Analyse des pratiques
- Retours d'expériences, réflexion sur des situations vécues par les participants
- Echanges
- Vérification de la bonne assimilation du programme par chacun tout au long du déroulement de la session

Intervenants

- Un psychologue, et/ou un infirmier Coordinateur des prélèvements

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

L'ensemble du personnel soignant confronté aux décès de patients ou de résidents

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 10 personnes maximum

Objectifs

- Définir l'urgence psychiatrique, puis réfléchir autour de ce concept transposé en soins généraux
- Décrypter les situations de violence et d'agressivité, et développer des comportements pour les prévenir
- Adapter les comportements et attitudes selon les demandes et besoins des usagers
- Gérer l'accueil dans des situations complexes
- Trouver la juste distance avec l'usager et connaître ses limites
- Repérer ses limites personnelles et institutionnelles lors de l'accueil d'un patient psychiatrique en soins généraux
- Appréhender la spécificité de la relation de soin avec le patient en situation de crise

Contenu

- Identifier et savoir gérer les situations critiques
- Techniques de gestion des situations difficiles
- Gestion mentale et corporelle
- Savoir s'affirmer dans le respect de l'autre
- Relation téléphonique et gestion des insatisfactions
- L'accueil en situation difficile
- Savoir établir une relation positive

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques professionnelles
- Retours d'expériences, réflexion sur des situations vécues par les participants

Intervenant

Formateur ayant une expérience en psychiatrie ou dans la gestion de crises

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant en services de soins généraux

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 10 personnes maximum

Bien-être du soignant et qualité des soins

Objectifs

- Définir le stress et ses implications
- Identifier les facteurs déclenchant (professionnels et personnels)
- Repérer les signes de stress
- Identifier le processus conduisant à l'épuisement professionnel
- Repérer les manifestations physiques et psychiques de l'épuisement professionnel et ses retentissements sur la motivation et la satisfaction au travail
- Favoriser un état de bien être
- Etre à l'écoute de son corps
- Découvrir des moyens de gestion du stress pour se ressourcer

Contenu

- Concept de stress
- Conséquences du stress sur les plans physiologiques et psychologiques
- Identification des sources de stress dans le milieu professionnel (conditions de travail, confrontation quotidienne à la maladie, la mort, la vieillesse,...)
- Les émotions : les siennes et celles des autres
- Comment exprimer ses difficultés, ses émotions ?
- Quelques techniques pour prendre soin de soi : Travail corporel sur la respiration, la posture ; auto massages relaxants ; méthodes de relaxation rapide

Méthodes pédagogiques

- Brainstorming
- Apports théoriques
- Echanges interactifs sur des expériences vécues
- Analyse des pratiques
- Exercices pratiques

Intervenant

Un cadre de santé - Formateur IFSI-CCM

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 10 personnes
maximum

Gestion du refus de soins et autres situations complexes

Objectifs

- Définir le refus de soins chez la personne âgée
- En comprendre le sens
- Réfléchir sur sa pratique professionnelle
- Développer des réponses adaptées à ces refus (notamment autres que médicamenteuses)
- Aborder les aspects éthiques et législatifs de la question

Contenu

- Comprendre et analyser les refus de soins (données psychosociales, médicales,..)
- Aspects éthiques et législatifs du refus de soins
- Le vécu du soignant face aux refus de soins
- Adapter l'accompagnement lors de ces refus

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques
- Retours d'expériences, réflexion sur des situations vécues par les participants
- Echanges

Intervenants

- Un médecin gériatre ou un formateur ayant une expérience auprès de la personne âgée
- Un juriste

Lieu

Département Formation Continue –IFSI –CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Aides-soignants, AMP, auxiliaires de vie et infirmiers en service de gériatrie

Dates

Durée : 2 jours

Dates à déterminer

Coût

300 €/jour par personne

1500 €/jour pour un groupe de 15 personnes maximum

Laïcité et liberté d'expression dans le milieu hospitalier public

NOUVEAU

Préambule

Le principe de laïcité et l'obligation de neutralité limitent la liberté d'expression des agents publics mais protègent leur liberté de conscience. Ils garantissent l'égalité de traitement de l'ensemble des usagers de l'administration.

Face au contexte actuel, où ces termes sont utilisés de manière confuse et peuvent devenir source de conflit au sein des institutions hospitalières, il est essentiel que les professionnels soignants puissent comprendre leur sens, leur utilité et leur bonne application.

Objectifs

- Analyser l'application des principes de laïcité et de liberté d'expression dans les services hospitaliers
- Explorer les situations qui peuvent devenir source de difficulté / problème
- Apporter des éléments de réponse sur les « limites » des deux principes
- Informer sur les procédures et les partenaires à contacter en cas de doute

Contenu

- Confrontation aux représentations sur la laïcité et la liberté d'expression
- Définition des termes de liberté, types de liberté, laïcité, laïcisme, valeurs républicaines, prosélytisme, etc.
- Contexte historique en France, à l'international, et au sein de la Fonction Publique
- Rappel du cadre législatif (Code de la Fonction Publique, Code Déontologique)
- Cas pratiques et retours d'expériences
- Test de connaissances

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas cliniques par vidéo
- Analyse des pratiques
- Retour d'expérience et échanges
- Vérification de la compréhension des contenus au long de la formation

Intervenants

- Directeur de l'IFSI, juriste, professionnel formé sur la laïcité avec une attestation le prouvant

Lieu

Département Formation Continue I.F.S.I - CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

L'ensemble des professionnels de santé

Dates

Durée : 1 jour

Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne

1300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Approche SNOEZELEN auprès de la personne âgée

Objectifs

- Comprendre les fondamentaux de la philosophie Snoezelen
- Connaître, repérer les déficiences sensorielles de la personne âgée
- Utiliser la sensorialité comme mode de communication et de relation
- Concevoir un cadre temporel et géographique privilégié

Contenu

- Origines et fondements du concept Snoezelen
- Les modifications sensorielles chez la personne âgée
- Sollicitation des 5 sens
- Conception d'outils d'observation
- L'espace-temps Snoezelen
- Elaboration d'un projet Snoezelen

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers sensoriels
- Analyse des pratiques professionnelles
- Echanges

Intervenant

Un formateur formé à l'approche Snoezelen

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant travaillant auprès des personnes âgées

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1 300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Le simulateur du vieillissement

Objectifs

- Ressentir et mieux comprendre les difficultés motrices et sensorielles de la personne âgée
- Appréhender et vivre les troubles visuels, les troubles auditifs pour adapter son comportement
- Prendre conscience et appréhender les besoins de la personne âgée dans tous les actes de la vie quotidienne

Contenu

- Généralités sur le vieillissement
- Les troubles visuels
- Les troubles de l'audition
- Les difficultés motrices
- Accompagnement dans la vie quotidienne

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Pratique sur le simulateur de vieillissement
- Ateliers autour du déplacement, du repas, des activités de la vie quotidienne
- Immersion durant le moment du repas

Intervenants

Formateurs compétents en simulation

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant travaillant auprès de personnes âgées

Dates

Durée : 1 jour

Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne

1300 €/jour pour un groupe de 10 personnes maximum

Brisons les tabous !

Éducation à la sexualité et rôle soignant

NOUVEAU

Préambule

Aujourd'hui, la sexualité est très présente dans la sphère privée et prend de plus en plus d'importance dans la sphère publique. Nous parlons d'une société hypersexualisée où les jeunes générations sont confrontées à un paradoxe : d'un côté, elles ont moins de pratiques sexuelles que leurs prédécesseurs en revanche, ces pratiques sont beaucoup plus démonstratives, radicales ou extrêmes. Dans une société où les nouvelles technologies sont souvent utilisées pour envoyer des informations inappropriées sur la sexualité, nous devons nous demander quel travail nous pouvons faire pour garantir une bonne éducation affective et sexuelle. Puisque la sexualité est présente tout au long de notre vie quelles sont les mesures que nous pouvons réaliser pour aider nos patients à bénéficier d'une santé sexuelle satisfaisante ?

Objectifs

- Comprendre l'évolution de la sexualité dans la société et son impact sur la santé.
- Acquérir des connaissances sur l'éducation affective et sexuelle tout au long de la vie.
- Identifier le rôle des soignants dans la prise en charge de la santé sexuelle des patients.
- Analyser l'influence des médias et des nouvelles technologies sur l'éducation sexuelle.
- Développer des compétences pour mener des actions avec les patients

Contenu

Jour 1 : la sexualité, une question en développement constant

- La sexualité, un enjeu en constante évolution
- Les étapes de la sexualité, de la naissance à la vieillesse
- Modèles d'éducation affective et sexuelle
- Législation en vigueur
- Épidémiologie des pratiques sexuelles
- Infirmières et sexualité : de l'IFSI au terrain

Jour 2 : valeurs, sexualité, santé des LGBTQIA+

- La sexualité : un enjeu idéologique ?
- Dans le sexe, tout est-il permis ?
- Consentement : quel est notre rôle ?
- Sexe vs. genre, identité vs. orientation : quelles perspectives ?
- Parlons sur la santé des LGBTQIA+ et de l'homophobie
- Vieillesse et homosexualité : briser le tabou
- Homophobie et soins infirmiers, une question de genre

Jour 3 : Interventions infirmières, révolution numérique : vers quelle éducation affective-sexuelle ?

- Médias et réseaux sociaux : la sexualité en 5G
- Outils à disposition des infirmières
- Réfléchissons aux interventions infirmières de demain
- Évaluation finale

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Jeux de rôles
- Analyse des pratiques, retours d'expériences, réflexion sur des situations vécues
- Vérification de la bonne assimilation du programme par chacun

Intervenant

Professionnel qualifié en sciences humaines, sociales et en sexualité

Lieu

Département Formation Continue I.F.S.I - CCM ou en intra établissement

Public concerné

L'ensemble des professionnels de santé

Dates

Durée : 3 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Le travail de nuit

Préambule

Travailler de nuit demande aux professionnels de s'adapter aux multiples situations : phénomène d'angoisse, état d'agitation, douleur du résident/patient. Ils s'inscrivent dans une prise en soin continue en lien avec l'équipe de jour, tout en participant à la politique institutionnelle et aux orientations du service. Les particularités du travail de nuit nécessitent une gestion du rythme de vie différent dont les répercussions physiques et psychologiques sont loin d'être négligeables.

Objectifs

- Comprendre les spécificités du travail de nuit
- Connaitre les effets liés à ce rythme de travail sur la santé
- Assurer l'accompagnement des résidents ou patients la nuit
- Savoir coordonner les soins jour/nuit

Contenu

- Le cycle du sommeil ; la notion de rythme inversé
- Sommeil et vigilance
- Notion de solitude
- Les impacts sur la santé physique et mentale : alimentation, récupération, résistance, vie sociale, vie privée
- Les besoins spécifiques du patient de nuit : sommeil, relation, gestion angoisse, douleur, confusion, agitation...
- Notion de continuité des soins : traçabilité ; organisation ; responsabilités, anticipation.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Questionnaire de connaissances sur le travail de nuit
- Analyses de situations vécues
- Escape Game

Intervenants

Formateurs ou professionnels de santé ayant une expérience dans le travail de nuit

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I -CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant travaillant de nuit

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour par session pour un groupe de 15 personnes maximum

Initiation à l'éducation thérapeutique

Préambule

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a pour objectif d'aider les personnes à acquérir ou maintenir les compétences dont elles ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec leur maladie (OMS).

La formation est élaborée conformément à la loi du 4 mars 2002 relative au droit du malade et à la qualité du système de santé, renforcée par la loi du 9 août 2004 et de la loi HPST de juillet 2009. Elle se réfère à l'arrêté du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de déclaration.

Cela demande aux professionnels de prendre en considération, dans leurs pratiques quotidiennes, les savoirs de la personne en difficulté de santé ainsi que ses ressources, son contexte de vie et ses projets.

Objectifs

- Sensibiliser les équipes soignantes aux enjeux, méthodes et pratiques professionnelles de l'éducation thérapeutique
- Identifier le(s) contexte(s) de l'éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Construire une conception commune de l'ETP
- Comprendre le processus nécessaire à la mise en œuvre d'une démarche éducative personnalisée
- Développer une approche pluri professionnelle de l'ETP

Contenu

- Le contexte socio-économique de l'ETP : la maladie chronique et l'éducation thérapeutique, de l'éducation à la santé à l'éducation thérapeutique, la place du patient dans l'éducation thérapeutique
- Le contexte politique et juridique de l'ETP : recommandations de la HAS, loi HPST et décrets d'août 2010, les programmes d'ETP

- Les concepts en ETP : santé, promotion de la santé, éducation et modèles éducatifs, compétences et apprentissage, comportements en santé
- Les étapes d'une démarche éducative - Le diagnostic éducatif
- Posture soignante et posture éducative.

Méthodes pédagogiques

- La formation s'appuie sur l'expérience des participants et sur l'analyse de leurs pratiques
- La pédagogie utilisée privilégie les méthodes actives, qui permettent à la fois des productions de groupe, des réflexions individuelles et des échanges
- Alternance avec des exposés didactiques (apports théoriques)

Intervenants

Formateurs compétents en éducation thérapeutique

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant en services de soins généraux

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

300 €/jour par personne
1500 €/jour pour un groupe de 15 personnes maximum

Module 40 h

Education thérapeutique

Préambule

La mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) est détaillée dans le guide méthodologique de la HAS de juin 2007. Le dépôt de programme d'ETP relève d'un cahier des charges défini par l'arrêté du 30 décembre 2020. La formation proposée s'appuie sur les contenus et les objectifs pédagogiques requis par l'OMS et la HAS. (Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques)

Objectifs

- Permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires au développement, à la mise en œuvre opérationnelle et à l'évaluation d'un programme d'Education thérapeutique auprès de patients atteints de maladie chronique
- Permettre aux participants d'analyser sa pratique quotidienne afin d'en retenir compétences spécifiques d'un soignant éducateur

Contenu

Module 1 : (14 h)

- Exploration des représentations et élaboration d'une définition commune de l'ETP
- Contexte juridique de l'ETP
- Pratique du diagnostic éducatif ; Co-construction de programme, d'atelier éducatif ou dossier de suivi
- Démarche d'évaluation annuelle et quadriennale ; Posture éducative et communication

Module 2 : (5 h)

- Travail personnel d'identification d'une situation pratique, d'un atelier éducatif ou d'un dispositif d'évaluation

Module 3 : (21 h)

- Analyse de la démarche d'ETP mise en œuvre dans cette pratique
- Analyse de l'impact de la posture ETP sur les pratiques professionnelles
- Mise en situation, d'autoévaluation d'un projet et réajustement de la posture du soignant dans une démarche éducative

Méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée lors de cette formation est centrée sur le participant et ses expériences. Les participants s'engagent dans une dynamique de pratique réflexive et constructive. Des exposés didactiques vont renforcer les apports théoriques de cette formation. Un travail inter-module sera réalisé.

Intervenants

Un intervenant expert en éducation thérapeutique

Lieu

Département Formation Continue IFSI CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant médicaux et paramédicaux impliqués dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation d'un programme d'ETP déposé à l'ARS.

Dates

Durée : 2+3 jours en présentiels et une inter-séance de 5 heures
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Objectifs

- Améliorer ses propres pratiques professionnelles concernant l'évaluation de la douleur
- Identifier la responsabilité soignante dans l'évaluation et la prise en charge de la douleur
- Repérer l'importance de la traçabilité dans la prise en compte de la douleur du malade
- Connaître les outils de mesure de la douleur et percevoir le sens à donner à l'utilisation de ces outils
- Connaître la législation concernant la prise en charge de la douleur

Contenu

- Les aspects réglementaires et déontologiques concernant la prise en charge de la douleur par les professionnels paramédicaux
- La responsabilité soignante (législative et morale) dans la prise en charge de la douleur
- Les outils de mesure de la douleur
- L'évaluation soignante de la douleur
- Les recommandations HAS,... concernant la prise en compte de la douleur
- La traçabilité de l'évaluation de la douleur : Recommandations HAS en matière de traçabilité de l'évaluation de la douleur (TRD), les pratiques, les aides, les outils, les freins, la subjectivité possible de l'évaluation, son sens dans le soin

Méthodes pédagogiques

- Quiz sur les connaissances avant et après la formation
- Analyse des pratiques professionnelles
- Apports théoriques
- Questions sur la pratique quotidienne et échanges d'expériences
- L'impact de la formation peut être mesuré grâce aux indicateurs IPAQSS des unités fonctionnelles

Intervenant

Formateur titulaire d'un DU relatif à la prise en charge de la douleur ou IADE

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I - CCM

Public concerné

Personnels paramédicaux

Dates

Durée : 1 jour

Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne

1 300 €/jour pour un groupe de 10 personnes maximum

Techniques de développement personnel

Objectifs

- Découverte et apprentissage des techniques de gestion de soi permettant l'amélioration de la qualité de vie dans son travail comme dans son quotidien personnel
- Devenir acteur de la qualité de vie au travail et enrichir sa qualité de soins

Contenu

- Se connaître soi pour prendre soin
Découvrir les fondamentaux des techniques de développement personnel
Acquérir une pratique simple, adaptée, personnalisée dans un climat de bienveillance
- Comprendre les mécanismes du stress
Identifier les facteurs de stress
Identifier ses propres réactions au stress
Percevoir les différents stress
Identifier les sources d'émotions positives
Tester et Pratiquer des techniques de régulation
- Améliorer sa vigilance, sa concentration et son dynamisme
Repérer ses besoins et envisager des pratiques simples
Construire une routine personnelle
Comprendre son rythme et en maintenir un, respectueux de soi
- Envisager des pratiques de santé intégrative dans sa pratique de soins
Ajuster son discours et sa posture
Pratique réflexive pour soi et pour les autres
Ouvrir la boîte à outils, et concevoir son kit personnalisé

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques, mises en situation
- Echanges, formation participative
- Outil pédagogique : chemin d'Eli, Blob tree, cartes dixit, cartes TOP

Intervenant

Praticienne en techniques de développement personnel

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Soignants médicaux ou paramédicaux, administratifs
Matériel individuel à apporter : tapis de relaxation et tenue décontractée

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1 300 €/jour pour un groupe de 10 personnes maximum

Objectifs

- S'initier aux techniques de sophrologie afin de repérer et gérer les situations de stress au quotidien
- Développer ses ressources, capacités et potentiels
- Reconnaître les situations dans lesquelles la sophrologie peut-être une ressource pour le professionnel
- S'appropriier des techniques de sophrologie reproductibles au quotidien auprès des usagers sans perturber l'exercice professionnel

Contenu

- Définir la sophrologie
- Comprendre les enjeux de la pratique de la sophrologie dans les soins
- Expérimenter des exercices de sophrologie basés sur le corps, la respiration, la concentration, l'autonomie
- Les différentes respirations en sophrologie
- Définir les notions d'attitude et de postures en sophrologie
- La pleine conscience

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Echanges

Intervenant

Sophrologue

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant

Dates

Durée : 1 jour à 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1 300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Sensibilisation à l'aromathérapie

Préambule

L'utilisation des senteurs par les huiles essentielles permet une approche de détente et de soins différente et originale. Il s'agit de permettre aux professionnels de santé d'appréhender les bases fondamentales de l'aromathérapie afin d'intégrer les huiles essentielles de manière sûre et efficace à leurs soins.

Objectifs

- Découvrir les propriétés des huiles essentielles
- Intégrer la sensorialité et notamment l'odorat dans l'accompagnement
- Appréhender les bases fondamentales de l'aromathérapie scientifique et les modalités sécuritaires de son utilisation au sein d'un milieu de soin hospitalier
- Connaître les effets indésirables, les contre-indications

Contenu

- Qualité médicale de l'huile essentielle (HE) : sensibilisation aux notions de base et à la terminologie aromatique (espèce botanique, organe producteur, labels...)
- Propriétés thérapeutiques, toxicité potentielle et contre-indications
- Intérêt, voies et modes d'administration des HE.
- Pratique sécuritaire des HE, stockage, conservation, étiquetage, péremption des produits aromatiques, ... et test des différents modes d'administration

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Echanges

Intervenant

Aromathérapeute ou Formateur ayant une formation en aromathérapie.

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnel soignant

Dates

Durée : 1 jour

Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne

1 300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Prise en soins de la personne ayant des troubles addictifs en service non spécifique

Préambule

Les addictions constituent un enjeu majeur de santé publique. Le tabac et l'alcool représentent à eux seuls les deux premières causes de mortalité évitable en France en 2021, avec 75 000 décès liés au tabac et 41 000 à l'alcool. Les conduites addictives doivent mobiliser l'ensemble des professionnels de santé, à la fois sur le repérage des comportements à risque, l'évaluation de la conduite addictive, l'accompagnement du patient au cours du sevrage, l'accueil et l'accompagnement du patient en service sanitaire ou médico-social.

Objectifs

- Interroger sa pratique et analyser son positionnement professionnel dans la prise en charge des personnes présentant des conduites addictives
- Comprendre la problématique addictive
- Connaître les différents types d'addiction et les comportements associés ainsi que les principaux dispositifs thérapeutiques
- Connaître les modes d'approche thérapeutique des troubles addictifs au service des pratiques d'accompagnement
- Développer un savoir-faire relationnel et des attitudes professionnelles dans l'interaction avec la personne ayant des troubles addictifs

Contenu

- Approche sociale, culturelle et juridique des addictions
- Les différentes addictions et leurs impacts
- Les différents comportements / Les personnalités à risque
- Place des différents intervenants professionnels
- Rôle spécifique des intervenants : face aux personnes dépendantes, face aux proches

- Prise en charge "au quotidien" des comportements difficiles à comprendre ou à admettre : agressivité, dépression...
- Le travail en partenariat et le recours aux dispositifs de prise en soins des personnes présentant une addiction

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Réponse aux questionnements et aux besoins des soignants
- Analyses de cas

Intervenant

Professionnel expert en addictologie

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM

Public concerné

Soignants secteurs libéral, hospitalier, extra hospitalier et médicosocial

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 10 à 12 personnes
Formation réalisée à partir de 6 personnes inscrites

La communication pluridisciplinaire et la cohésion au sein de l'équipe

NOUVEAU

Préambule

La communication au sein d'une équipe est un enjeu essentiel pour garantir une prise en charge du patient adapté. Cependant, dans un contexte complexe où les conditions de travail peuvent évoluer très rapidement, et les crises sanitaires se succèdent, il est primordial de veiller à une cohésion d'équipe de qualité et à maintenir la motivation de chacun des membres.

Objectifs

- Découvrir et s'approprier des théories éclairant les dynamiques de groupes
- Comprendre les enjeux de la communication pluridisciplinaire
- Identifier les facteurs de risque et les éléments irritant pouvant amener à un conflit
- Développer une posture adaptée avec une communication efficiente
- Enclencher une dynamique collective positive au sein de l'équipe

Contenu

Jour 1 : Fondements et Enjeux de la Communication en Équipe

- Communication interprofessionnelle : barrières et facilitateurs
- Leadership, dynamiques de groupe et la cohésion d'équipe
- Gestion des personnalités et des compétences diverses au sein de l'équipe
- Jeux de rôles et mises en situation (situation de tension, urgence, ...)
- Retours d'expérience

Jour 2 : Gestion des Conflits et Amélioration de la Communication

- Identifier et gérer les conflits en milieu de travail
- Développer une communication efficace et constructive
- La communication non violente
- La gestion des émotions et du stress dans les échanges professionnels
- Outils, stratégies de communication, médiation, négociation
- Bilan et évaluation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques, mises en situation
- Echanges, formation participative

Intervenant

Faisant Fonction ou Cadre, Psychologue, Soignant avec expérience et/ou diplôme dans la médiation, soignant avec expérience en gestion managériale et de projet

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM ou en intra établissement

Public concerné

Tout acteur du secteur social, médico-social et sanitaire

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation en soins infirmiers

Préambule

Cette formation est une préparation aux épreuves écrites et à l'entretien de sélection pour l'entrée en formation en soins infirmiers

Formation en regard de l'Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier : « Art. 6.-Les épreuves de sélection prévues à l'article 5 sont au nombre de deux :

1° Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat ;

2° Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples. »

Objectifs

Epreuves écrites

- Développer des capacités dans le raisonnement logique, numérique et analogique
- Perfectionner ses aptitudes à :
 - Analyser un sujet dans le domaine sanitaire et social et sur l'actualité
 - Rédiger une synthèse
 - Expliquer, commenter et discuter
 - Organiser et rédiger ses idées

Epreuve orale

- Acquérir des aptitudes personnelles à :
 - Apprendre à valoriser ses expériences personnelles et ou professionnelles
 - Réfléchir et élaborer son projet professionnel
 - Découvrir l'approche du contenu et des modalités de la formation en IFSI ainsi que la profession infirmière

Contenu

- **Arithmétique** : Les quatre opérations ; Pourcentages ; Fractions ; Surfaces ; Volumes ; Distances ; Partages proportionnels
 - **Français** : Rédaction / synthèse / analyse ; Vocabulaire ; Orthographe ; Rappel des règles grammaticales
- Commentaire
- Méthodologie de préparation et de structuration d'un entretien oral

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Exercices individualisés ou en groupe ; Correction individuelle ou en groupe
- Echange discussion, débat en groupe
- Simulation d'entretien
- Travail en e-learning

Intervenants

Des cadres de santé formateurs de l'IFSI CCM

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM

Public concerné

Candidat justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

Dates

Durée : 40 h soit 10 ½ journées
Dates à déterminer

Coût

650 €/personne si prise en charge individuelle
1 300 €/personne si prise en charge financière par un établissement ou organisme financeur

Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide- Soignant – (VAE-DEAS) 24 h d'accompagnement au livret 2

Cette formation est proposée en présentiel ou en distanciel

Objectifs

- Connaître la philosophie de la démarche VAE, ses enjeux, son déroulement
- Favoriser l'expression des motivations de chacun
- Aider les candidats à repérer dans leurs expériences, les éléments susceptibles de justifier leurs compétences
- Susciter le questionnement du candidat
- Accompagner de manière singulière, la description du parcours du candidat en recentrant les différentes dimensions de la fonction aide-soignante
- Aider à la rédaction du livret 2 par une approche méthodologique
- Préparer à l'entretien du jury

Intervenant

Un cadre de santé formateur en IFSI ou le Directeur de l'IFSI/IFAS ayant une expérience en tant que jury de la VAE aide-soignante

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.CCM
Plateforme

Public concerné

Tous les candidats/es ayant une notification de recevabilité positive

Dates

Durée : 24 heures

Inscription toute l'année

Coût

650 €/personne si prise en charge financière personnelle

1300 €/personne en cas de prise en charge financière par un établissement ou organisme financeur

Formation complémentaire aux nouveaux actes aides-soignants

Objectifs

- Connaître les principales évolutions du référentiel de compétences des aides-soignants de juin 2021
- Mobiliser les connaissances et les compétences des professionnels de santé formés selon l'ancien référentiel
- Acquérir de nouvelles connaissances et compétences en matière :
Anatomie, physiologie, pathologie
Prise en charge thérapeutique et soignante
- Observation clinique - mesures des paramètres vitaux
- Participer à la prise en soins des patients

Contenu

- Présentation des objectifs, du contenu et de l'organisation du module.
- Présentation du contenu du référentiel de 2021
- Dispositif d'accompagnement des apprenants
- Rappels anatomiques des fonctions
- Physiologie des fonctions
- Pathologie des appareils
- Les principaux traitements
- Les techniques de prises de constantes
- Lecture des données biologiques
- Glycémie capillaire
- Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constance directe et automatique
- Aide à la respiration – oxygénothérapie – surveillance état respiratoire – gestion du matériel spécifique
- Recueil aseptique d'urine hors sonde urinaire
- Mise en situation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Echanges

Intervenants

Cadres de santé, formateurs en soins infirmiers

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM
ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Aide-soignant diplômé

Dates

Durée : 4 jours

Sous réserve de l'apparition du décret modifiant la durée et les modalités de la formation

Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne

1 300 €/jour pour un groupe de 12 personnes maximum

Initiation à la télésanté infirmière

Préambule

Face au développement rapide du numérique en santé, la prise en soins évolue.

La télésanté offre des prises en soins et des suivis face aux renoncements de patients, aux ruptures de soins ou aux délais d'attente allongés. La télésanté concourt à une meilleure coordination entre les professionnels. Elle permet également la permanence et l'accessibilité des soins pour les patients.

Objectifs

- Sensibiliser les infirmiers à la télésanté en repérant les possibilités au regard des besoins des professionnels et des personnes soignées
- Différencier les pratiques de soins à distance : télé-médecine, télé-expertise, téléconsultation, télésoin
- Définir le rôle de l'infirmier dans un contexte de télésanté.
- Inscrire sa pratique dans la télésanté en respectant la législation, la déontologie, les recommandations de bonnes pratiques
- Organiser un télésoin : environnement et organisation de travail, fiche de renseignements de pré consultation, dossier et synthèse clinique
- Connaître les prérequis pour pratiquer en toute sécurité : matériel informatique et sa maintenance, connexion, protection des données, critère d'éligibilité et consentement du patient
- Poursuivre une communication bienveillante en visioconférence : installation, contact visuel, observation clinique
- Assurer des suivis des patients à distance en sécurisant ses transmissions interprofessionnelles et les parcours de soins

Contenu

- Principes de la télésanté
- Conditions législatives et réglementaires
- Méthodologie de mise en œuvre
- Suivi de la consultation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Simulation avec trousse de téléconsultation
- Réponse aux questionnements et aux besoins des soignants
- Analyses de cas

Intervenants

Infirmier en Pratiques Avancées ou Cadre de santé formateur

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM

Public concerné

Infirmiers, infirmiers libéraux, infirmiers en Pratiques Avancées, infirmiers du secteur médico-social

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

250 €/jour par personne
Formation réalisée à partir de 4 personnes

Préambule

Le nouveau schéma régional de santé de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté détermine 10 parcours de santé afin d'améliorer la santé publique et de sortir de la prise en soins uniquement hospitalière.

La prévention, les soins de ville, les structures sociales et médicosociales prennent une place importante dans ces parcours individualisés.

Objectifs

- Comprendre les définitions, enjeux et concepts : filières, parcours de soins coordonnés, parcours de santé, parcours de vie
- Identifier les axes-clés de la loi de modernisation du système de santé et ses décrets d'application entraînant un changement de paradigme avec le passage d'une culture médicale à une culture médicosociale, sociale et sanitaire
- Maîtriser les critères entrant dans le choix des parcours de santé et l'identification des parties prenantes : structures, professionnels médicaux et sociaux, proches aidants, prestataires, fournisseurs...
- Appréhender la dimension stratégique des parcours de soins coordonnés, le rôle des plans de Santé (national, régional...), la place des différents acteurs dans l'animation des soins pluri professionnels
- S'intégrer en tant que professionnel dans les parcours de santé de la région en collaborant avec les différents réseaux et partenaires adéquates.

Contenu

- Programme régional de santé 2018/2028
- 10 parcours de l'Agence Régionale de Santé
- Les différents niveaux de parcours
- La démarche parcours

- Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
- Les dispositifs d'appui à la coordination (DAC)
- Les réseaux et partenaires en Bourgogne-Franche-Comté
- Plateformes : eTICSS, Mon espace santé, Dossier Médical Partagé (DMP)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Réponse aux questionnements et aux besoins des soignants
- Analyses de cas

Intervenants

Cadre de santé formateur

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM

Public concerné

Soignants secteurs libéral, hospitalier, extra hospitalier et médicosocial

Dates

Durée : 2 jours

Dates à déterminer

Coût

250 €/jour par personne

Tarif de groupe à négocier

Le circuit du médicament

Prévention de l'erreur médicamenteuse

Préambule

Les événements indésirables ou iatrogènes associés aux médicaments (EIM) sont à ce jour considérés comme un des principaux risques sanitaires encourus par le patient hospitalisé, résident ou ambulatoire. Les EIM dus aux erreurs médicamenteuses (EM) sont de surcroît évitable. Ces dernières années, les institutions structurent une réflexion ainsi qu'un corpus de textes réglementaires ou référents qui vont dans le sens d'un renforcement, au sein des établissements de santé, de la politique de sécurité thérapeutique médicamenteuse.

Objectifs

- Sensibiliser le personnel soignant à la gestion des erreurs médicamenteuses
- Le doter des méthodes et outils indispensables pour évaluer le circuit du médicament de l'établissement et identifier les axes d'amélioration afin de prévenir tout risque lié aux erreurs médicamenteuses
- Permettre aux participants d'intégrer les notions fondamentales et de se positionner dans une démarche d'analyse des risques en travaillant sur des cas pratiques d'EM

Contenu

- Le cadre réglementaire relatif à la sécurité thérapeutique
- Les données épidémiologiques, les conséquences cliniques, les circonstances de survenue
- La sécurité thérapeutique médicamenteuse
- Le programme de lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse

- Les méthodes de prévention
- Les freins possibles à la mise en place de plans d'actions, les leviers possibles

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Méthodes actives favorisant l'expression, l'implication des participants et l'application immédiate des acquis de la formation dans la pratique professionnelle : études de dossiers et de cas relatifs à l'iatrogénie médicamenteuse, travaux en sous-groupes, échanges et analyse de pratiques professionnelles

Intervenant

Un docteur en pharmacie ayant une expérience professionnelle en milieu hospitalier

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Infirmiers, cadres de santé, médecins prescripteurs et pharmaciens

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1300 €/jour pour un groupe de 15 personnes maximum

Le Tutorat de stage des étudiants paramédicaux

Préambule

L'évolution du monde de la santé et des besoins des usagers de soins a conduit les pouvoirs publics à envisager une réingénierie des programmes de formation aux professions paramédicales centrées sur une approche par les compétences. Dans ces textes, tout particulièrement celui régentant la formation infirmière, le rôle pédagogique des tuteurs de stage a été renforcé et formalisé. Le tuteur possède un rôle capital dans l'accompagnement et la formation des apprenants. La formation proposée s'inscrit dans le développement et le renforcement de ces compétences spécifiques chez le professionnel de terrain. Des réajustements ont été apportés suite à la Circulaire DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux. Cette formation est en conformité avec les directives de l'instruction DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016, relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

Objectifs

- Intégrer la dimension pédagogique de la fonction tutorale ; Formaliser les conditions pratiques du tutorat
- Identifier les enjeux et le contexte du dispositif de formation
- S'appropriier les concepts et notions clefs d'un programme par compétences
- Co-organiser le parcours de stage de l'apprenant, en fonction de ses besoins, de ses objectifs et des exigences de sa formation

- Identifier les situations de soins prévalentes favorables à l'apprentissage
- Utiliser des stratégies pédagogiques développant la prise de conscience de l'apprenant et son savoir agir en situation
- Accompagner l'apprenant dans une démarche réflexive ; S'approprier les principes de l'évaluation dans une logique « compétences »
- Se familiariser avec la structure et le contenu du portfolio de l'apprenant
- Se positionner en tant que tuteur au sein d'une équipe et d'un dispositif de formation

Contenu

- Le concept d'apprentissage : théories, facteurs influençant l'apprentissage
- L'apprenant : ses caractéristiques générationnelles, ses styles et profils d'apprentissage.
- Evolution des référentiels de formation ; Principes d'une formation par alternance
- Rôle des différents protagonistes du dispositif de tutorat
- Le concept de compétence, la notion de situation professionnelle apprenante, le lien entre situation et compétence, l'évaluation des compétences
- L'analyse réflexive ; L'auto-évaluation, l'évaluation
- Les outils de suivi de progression et d'évaluation : la feuille de stage, le portfolio, autres outils permettant un feed-back

- La relation tuteur-stagiaire ; La posture de tuteur ; La conduite d'un entretien d'accueil, d'évaluation
- L'analyse de pratiques professionnelles

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques par méthodes interactives utilisant :

- Travail de réflexion et d'échanges en sous - groupes
- Ateliers ; Photo langage ; Brainstorming ; Cours magistral ; Métaplan

Intervenants

- Cadre de santé Formateur – titulaire d'un Master 2 ICATFP (Ingénierie Cognitive des Apprentissages et Technologies pour la Formation Professionnelle)

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Professionnels soignants chargés d'une mission tutorale auprès d'étudiants ou de stagiaires

Dates

Durée : 4 jours soit 28 heures (2 j + 1 j + 1 j)
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1 300 €/jour pour un groupe de 16 personnes maximum

NOUVEAU

Préambule

Cette formation est en conformité avec les directives de l'instruction DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016, relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux et permet aux professionnels ayant déjà suivi la formation de disposer d'un nouveau temps afin de perfectionner leurs pratiques, disposer des dernières perspectives, et se questionner sur les diverses problématiques trouvées.

Objectifs

- Se questionner sur la dimension pédagogique de la fonction tutorale
- Rappeler les concepts et notions clefs d'un programme par compétences
- Réviser l'organisation du parcours de stage de l'apprenant, en fonction de ses besoins, de ses objectifs et des exigences de sa formation
- Identifier les situations de soins prévalentes favorables à l'apprentissage
- Utiliser des stratégies pédagogiques développant la prise de conscience de l'apprenant et son savoir agir en situation
- Accompagner l'apprenant dans une démarche réflexive
- S'approprier les principes de l'évaluation dans une logique « compétences »
- Perfectionner les connaissances sur la structure et le contenu du portfolio de l'apprenant
- Rappeler le positionnement en tant que tuteur au sein d'une équipe et d'un dispositif de formation

Contenu

- Rappel des concepts clés de la formation tuteur
- Analyse des pratiques professionnelles suite à la formation tutorat
- Evolution des référentiels de formation et nouvelles perspectives

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques par méthodes interactives utilisant :

- Travail de réflexion et d'échanges en sous-groupes
- Ateliers ; Photo langage ; Brainstorming ; Cours magistral ; Métaplan

Intervenant

Cadre de santé Formateur

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Tout professionnel de santé ayant suivi la formation de tutorat de stage des étudiants paramédicaux

Dates

Durée : 1 jour

Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne

1 300 €/jour pour un groupe de 16 personnes maximum

Droits des usagers des établissements sanitaires et médico-sociaux : Quels droits pour les personnes accueillies, quelles responsabilités pour les professionnels

Objectifs

- Identifier l'évolution des droits du «patient» et réfléchir à des pratiques respectueuses de ces droits
- Développer des capacités à informer, recueillir et respecter le consentement du bénéficiaire de soin, préalable à tout acte de soin
- Replacer l'usager dans le nouveau contexte du monde de la santé
- Repérer les attentes du «patient» en qualité d'usager des établissements de santé
- Identifier ses droits en regard de la loi du 4 mars 2002 et de la charte de la personne hospitalisée de mars 2006, ainsi que de la loi n°2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie, et connaître les domaines d'application de ces droits dans la pratique quotidienne des soins
- Réfléchir sur les concepts d'information, de consentement, de confidentialité

Contenu

- Historique rapide des droits des usagers au travers des textes et chartes
- La loi du 4 mars 2002
- La charte de la personne hospitalisée du 2 mars 2006
- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- La loi n°2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie
- Les directives anticipées
- L'accès au dossier médical
- Le droit à l'information/à la confidentialité : obligation déontologique

- Les droits des usagers et les devoirs du soignant
- Le consentement libre et éclairé du patient
- La personne de confiance : son rôle, ses missions et ses limites, sa responsabilité
- La commission des relations avec les usagers et la qualité du système de prise en charge
- La communication de l'information

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et échanges
- Partage et échanges autour de situations vécues, des questionnements suscités et des difficultés rencontrées ; analyse des pratiques professionnelles

Intervenant

Un juriste spécialisé en droit des usagers

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Toutes les catégories professionnelles en contact avec des usagers et leur famille, y compris les personnels des services administratifs et techniques

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1 300 €/jour pour un groupe de 10 personnes maximum

Objectifs

- Situer les transmissions ciblées dans les soins au quotidien
- Donner du sens à l'acte de transmettre
- Repérer le contexte législatif
- Travailler la formulation de l'écriture
- Répertorier les freins rencontrés à l'utilisation des transmissions ciblées
- Elaborer une fiche de cibles prévalentes
- Elaborer des référentiels spécifiques
- Réfléchir à l'utilisation des macro-cibles

Contenu

- Généralités sur l'acte de transmettre, les transmissions écrites et orales, le cadre législatif et l'écriture professionnelle
- Place et rôle des transmissions dans l'acte de prendre soin
- Les transmissions ciblées :
 - ✦ Le système Données/Actions/Résultats (DAR)
 - ✦ Les cibles
 - ✦ Les macro-cibles
- Questionnement autour de ce mode de transmissions

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques - Acquisition de connaissances
- Exercices d'entraînement et cas concrets
- Travail à partir d'exemples concrets amenés par les participants
- Participation active du groupe

- Analyse des pratiques professionnelles
- Tout au long de la session, le formateur s'assure de la progression du groupe et vérifie, à la fin, la bonne intégration de la formation par chacun

Intervenant

Un intervenant ayant une expérience médico-social

Lieu

Département Formation Continue - I.F.S.I.-CCM ou en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Personnels soignants et ASH d'établissements sanitaires et sociaux, et de soins à domicile

Dates

Durée : 2 jours
Dates à déterminer

Coût

130 €/jour par personne
1 300 €/jour pour un groupe de 15 personnes maximum

Travail d'analyse des pratiques professionnelles

Préambule

L'analyse des pratiques professionnelles est devenue un axe obligatoire de la formation des personnels paramédicaux au travers du Développement Professionnel Continu (la loi HPST et la loi de modernisation du système de santé du 26/01/2016).

Ce travail porte sur des pratiques et des faits et non sur le comportement des individus.

Objectifs

- Renforcer ses capacités à se questionner et à analyser les mécanismes des situations professionnelles dans lesquelles l'on est impliqué
- Développer une réflexion personnelle et une prise de distance nécessaire face à des situations «problématiques»
- Acquérir des connaissances théoriques dans la prise en charge des personnes
- Identifier ses croyances personnelles et comment celles-ci interagissent avec la pratique quotidienne et institutionnelle
- S'enrichir de l'expérience de l'autre
- Trouver des solutions face à des difficultés professionnelles
- Savoir reconnaître et identifier ses motivations et les mettre en relation avec son rôle et son positionnement professionnels
- Savoir poser ses frontières dans le respect de soi, des autres et ce, dans le cadre de sa mission
- Au final, optimiser la professionnalisation de ses actions

Contenu

- Présentation de situations professionnelles impliquantes et suscitant un questionnement
- Analyse de la compréhension individuelle et collective des situations professionnelles

- Apports d'éclairages théoriques
- Elaboration de synthèse (bilan et perspective) à l'issue du travail d'analyse

Méthodes pédagogiques

- Participation et implication active des membres du groupe
- Questionnement et réflexion professionnelle en groupe
- Echanges en groupe
- Apports théoriques
- Animation de groupe

Intervenants

L'accompagnement de ce type de formation est mené par un professionnel expérimenté capable d'ajuster avec précision le soutien, les apports théoriques et la dynamique du groupe, de faciliter la prise de parole et d'emmener le groupe vers le questionnement et la réflexion professionnels. Les formateurs sont des cadres de santé ou des cadres supérieurs de santé

Lieu

Sur site, en intra établissement si groupe constitué

Public concerné

Tout personnel des structures sanitaires et sociales ainsi que du secteur extrahospitalier - Groupe de 15 personnes maximum

Dates

Durée : 10 séances de 3 heures (fréquence recommandée : bimensuelle) ; la durée est modulable

Coût

3 000 € pour un groupe

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1. Présentation :

Le Département de Formation Continue de l'IFSI CCM est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est : IFSI CCM-Centre Hospitalier - BP 189 – 71300 Montceau Les Mines. Il propose et dispense des formations en inter et intra établissement. Il propose également un accompagnement à la VAE DEAS ainsi que des préparations aux différentes épreuves de sélection.

2. Définition :

Le Client est le signataire de la convention, prenant en charge tout ou partie des frais de formation.

Il peut s'agir d'un employeur, d'un financeur public (Conseil régional, Pôle emploi...).

Le stagiaire est la personne qui suit la formation. Ses frais de formation sont pris en charge soit par un financeur tiers, soit par lui-même. Le Client accepte les responsabilités du stagiaire et du Client.

3. Objet :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations organisées par Le Département de Formation Continue de l'IFSI CCM.

La signature d'une convention implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Département de Formation Continue de l'IFSI CCM, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. La convention prend effet dès signature de celle-ci, par les deux parties.

4. Tarifs :

Les tarifs appliqués par le Département de Formation Continue de l'IFSI CCM ont été actés par le conseil de surveillance du CH Montceau. Des tarifs spécifiques peuvent être accordés selon les règles validées par la direction.

5. Obligations respectives des parties

Le Département de Formation Continue de l'IFSI CCM adresse au Client une convention de formation en deux exemplaires. Le Client s'engage à retourner au Département de Formation Continue de l'IFSI CCM, avant le démarrage de la formation, un exemplaire signé de la convention, revêtu, le cas échéant, du cachet du client.

En contrepartie des actions de formation réalisées, le client s'engage à verser à l'organisme, une somme correspondant aux frais de formation

En contrepartie des sommes reçues, l'organisme de formation s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

6. Débit ou abandon

En cas de résiliation de la convention par :

Le client :

- A plus de 30 jours, en accord avec le client, l'organisme de formation s'engage à reporter la formation à une date ultérieure.

A moins de 30 jours francs, avant le début d'une formation engagée, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes engagées pour la réalisation de l'action.

L'organisme :

- A plus de 30 jours, en accord avec le client, l'organisme de formation s'engage à reporter la formation à une date ultérieure.

- A moins de 30 jours francs, avant le début d'une formation retenue, l'organisme s'engage à reporter la formation à une date ultérieure et cas échéant il s'assure de trouver un accord avec le client.



Département
Formation continue

www.ifs-montceau-les-mines.com

N° 9AE3
odpc

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.monodpc.fr

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :

ACTION DE FORMATION

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Le Département Formation Continue est disponible pour travailler
avec vous à l'élaboration et à la mise en œuvre
de formations personnalisées en fonction de vos besoins



Département Formation continue

DÉPARTEMENT FORMATION CONTINUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS DE LA COMMUNAUTÉ LE CREUSOT/MONTCEAU LES MINES

CENTRE HOSPITALIER MONTCEAU

N° de déclaration d'activité : 26 71 01 700 71 - N° de SIREN 267 100 790 - N° de SIRET 267 100 790 000 59

DÉPARTEMENT FORMATION CONTINUE

IFSI CCM

Téléphone : 03 85 67 60 68

Messagerie : formation.continue.ifsich-montceau71.fr

Adresse : Centre Hospitalier - IFSI CCM - 71300 MONTCEAU-LES-MINES

www.ifsich-montceau-les-mines.com

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

N° BAEB
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale de l'OPC
Retrouvez toute l'offre de l'OPC sur www.odpc.fr

 Centre Hospitalier
de Montceau